



Une espèce importante

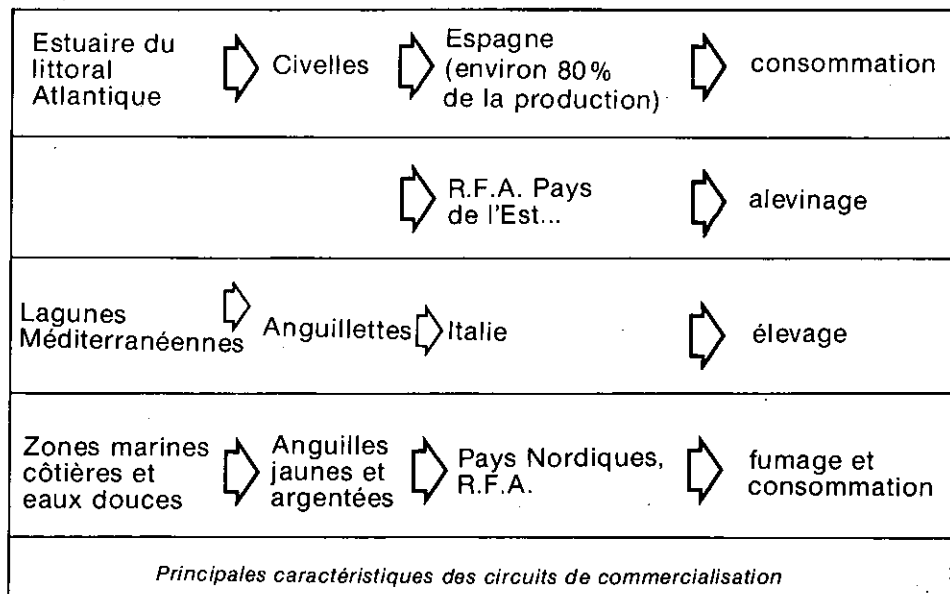
L'anguille européenne (*Anguilla anguilla* L.), dont le cycle biologique a été présenté dans notre précédent numéro, constitue un élément important du patrimoine piscicole français. On la rencontre en effet dans tous les milieux aquatiques, depuis les zones marines côtières jusqu'à l'amont des cours d'eau. Elle représente une part significative, parfois prépondérante des peuplements ichtyologiques, y compris dans certaines rivières classées en première catégorie dites à salmonidés dominants.

Mais c'est peut-être au niveau de son exploitation c'est-à-dire en tant que ressource halieutique que l'importance de l'anguille est plus nette. Qualitativement d'abord. Parmi toutes les espèces de poisson, c'est en effet la seule qui est exploitée à tous les stades biologiques (civelle, anguillette, anguille jaune et anguille argentée) et dans tous ses habitats (zones côtières, estuaires, lagunes, rivières, étangs). En ce sens elle concerne toutes les catégories de pêcheurs, mais également tous les utilisateurs de ces milieux.

Quantitativement ensuite. Le nombre de pêcheurs en eau douce pour lesquels l'anguille représente une part essentielle des captures est considérable. Dans les estuaires du littoral Atlantique la pêche de la civelle, pratiquée assiduellement par plus de 1200 inscrits maritimes, permet de faire vivre tout un secteur économique de la pêche côtière (en baie de Vilaine, la pêche civillière représente 40% en moyenne, et jusqu'à 90% du revenu annuel des pêcheurs). Dans les lagunes méditerranéennes, c'est environ mille pêcheurs qui exploitent les anguillettes et en tirent 80 à 90% de leurs revenus.

Au niveau national, l'importance économique de l'espèce est considérable. La seule pêche de la civelle représentait par exemple pour la saison 1982-83 (octobre à avril), un total de vente à la production de 84 millions de francs. Si on ajoute à cette valeur, celle de la production de sub-adultes et adultes, l'anguille se place parmi les toutes premières espèces marines exploitées dans le Golfe de Gascogne très probablement à la deuxième place derrière le merlu.

On doit noter que la commercialisation s'organise sur plusieurs marchés, correspondant à des produits différents. Dans tous les cas, elle est caractérisée par l'importance de l'exportation de produits à l'état



L'anguille ressource halieutique

brut (sans adjonction de valeur ajoutée nationale).

Une espèce mal connue

Au plan économique, l'anguille a longtemps été considérée comme une espèce marginale, comme d'ailleurs tous les autres poissons migrateurs. La raison en est, semble-t-il, une mauvaise définition des différents types d'exploitation, et surtout une méconnaissance profonde des pratiques réelles de pêche. Pendant longtemps, on a assisté à un désintérêt manifeste pour cette espèce des organismes de gestion piscicole et de la communauté scientifique. On peut illustrer ce fait par le classement de l'anguille comme nuisible dans les

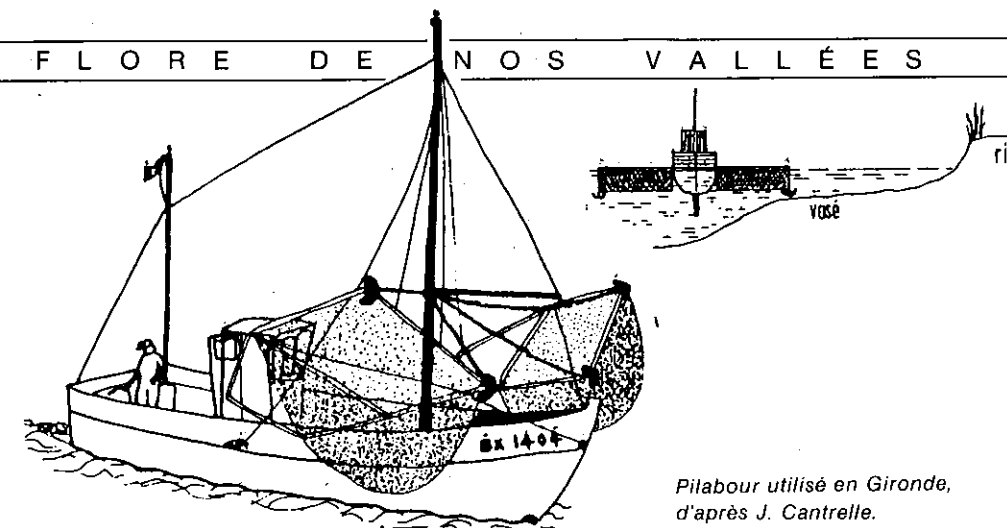
cours d'eau de première catégorie, classement sur lequel s'appuient non seulement des pêches de destruction, mais également toute une réglementation à caractère dérogatoire et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne permet pas une gestion rationnelle de la ressource.

La principale raison de cet état de fait est une quasi-absence de statistiques fiables sur une longue période. Seuls des chiffres de production, concernant la pêche professionnelle de civelles et anguillettes ont pu être évalués dans certains cas et depuis relativement peu de temps. Si ces chiffres sont nécessaires, ils ne sont cependant pas suffisants pour espérer gérer le stock dans un avenir proche.

Des inquiétudes et des espoirs

Des indices nombreux, tant en France qu'à l'étranger, font aujourd'hui craindre une diminution sérieuse du stock. Ainsi les apports de civelles ont très sensiblement diminué depuis 1978 (cf. figure); en Loire, par exemple, les captures moyennes sont passées de 26 kg en 1976-77 à 7 kg en 1981-82 par sortie de pêche. Les inquiétudes sont d'autant plus vives que l'anguille apparaît comme une espèce à risque: son cycle biologique extrêmement long implique que toute diminution du stock au-delà d'un certain seuil ne peut être récupérée que sur une longue période.

Toutefois, si diminution du stock il y a, il est à l'heure actuelle impossible d'en déterminer les causes



Pilabour utilisé en Gironde, d'après J. Cantrelle.

exactes. Ce qui est certain c'est que ces causes sont multiples et qu'il ne saurait être question de faire jouer à un seul facteur le rôle de bouc-émissaire. En effet depuis plusieurs décennies on a assisté à des modifications profondes et complexes de la gestion des systèmes aquatiques continentaux. Travaux hydrauliques, qualité des eaux, réduction des zones humides, gestion des pêches continentales...: autant d'évolutions qui ne peuvent pas avoir été sans conséquences sur les peuplements piscicoles en général, et sur l'anguille en particulier. Dans ce cadre, l'augmentation de l'effort de pêche à la civelle, intervenu au début des années 70, apparaît comme un facteur aggravant. Enfin rappelons que le stock d'anguilles est un stock européen. Ce qui signifie que nous sommes tributaires non seulement de la gestion (... de l'absence de gestion) appliquée chez nous mais également dans d'autres pays.

En définitive, il apparaît urgent de mettre en place une politique efficace de gestion du stock qui fait aujourd'hui cruellement défaut. Celle-ci passe à la fois par un développement important des recherches scientifiques sur l'espèce et par une prise de conscience nationale des enjeux. Dans cet esprit, un premier pas semble avoir été franchi avec la constitution du «Groupe National Anguille» supporté simultanément par trois ministères (Mer, Agriculture, Environnement). Celui-ci a rassemblé en novembre 1983 à La Rochelle, environ quarante-cinq personnes appartenant à tous les organismes scientifiques et impliqués de près ou de loin dans la connaissance de l'anguille.

Ce groupe a été chargé de dresser un bilan national des connaissances sur l'anguille, de mettre en lumière les principaux points de blocage et d'émettre des recommandations en vue d'une gestion intégrée de cette ressource au travers d'un programme national Anguille coordonné. Etant donné le retard énorme accumulé dans ce secteur, et l'inertie des rouages entre la conception et l'exécution, on ne peut qu'espérer un consensus rapide entre les différents intervenants nationaux et régionaux, dotés des moyens aptes à assurer la gestion de cette espèce.

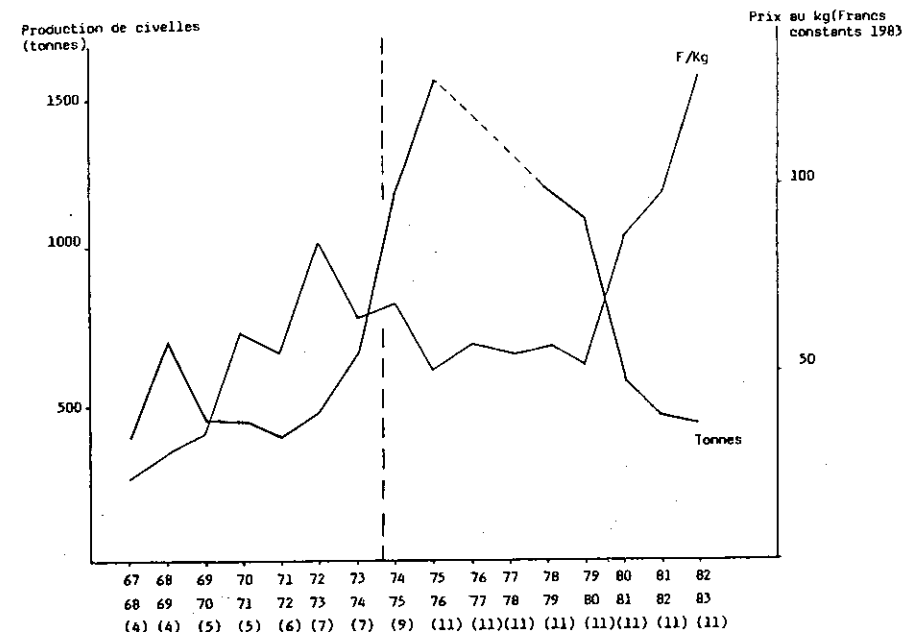
D. Gascuel et G. Fontenelle.

Dans le précédent numéro consacré à l'anguille (n° 48), le dessin schématisant le cycle de l'anguille montre que les migrations de civelles s'échelonnent d'octobre à avril.

En Bretagne, particulièrement sur la côte Sud, on a pu observer des remontées de «cordons de civelles» en juin, voire jusqu'à la mi-juillet.

Si vous avez d'autres observations relatives à l'anguille à nous communiquer, nous vous en remercions par avance.

N.D.L.R



Evolution des apports de civelles durant les campagnes de pêche 1967-68 à 1982-83 (Apports des pêcheurs inscrits maritimes). Les nombres entre parenthèses représentent le nombre de Quartiers Maritimes pris en compte).